

Permanences d'un conciliateur de justice

Tous les jeudis - Hôtel de Ville

Tous les jeudis de 14h à 17h, un conciliateur de justice tient des permanences sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Son rôle est de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Rendez-vous au 02.35.68.93.00

contact

Hôtel de Ville

Coordonnées :

- 02 35 68 93 00
- mairie@grandquevilly.fr
- Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly